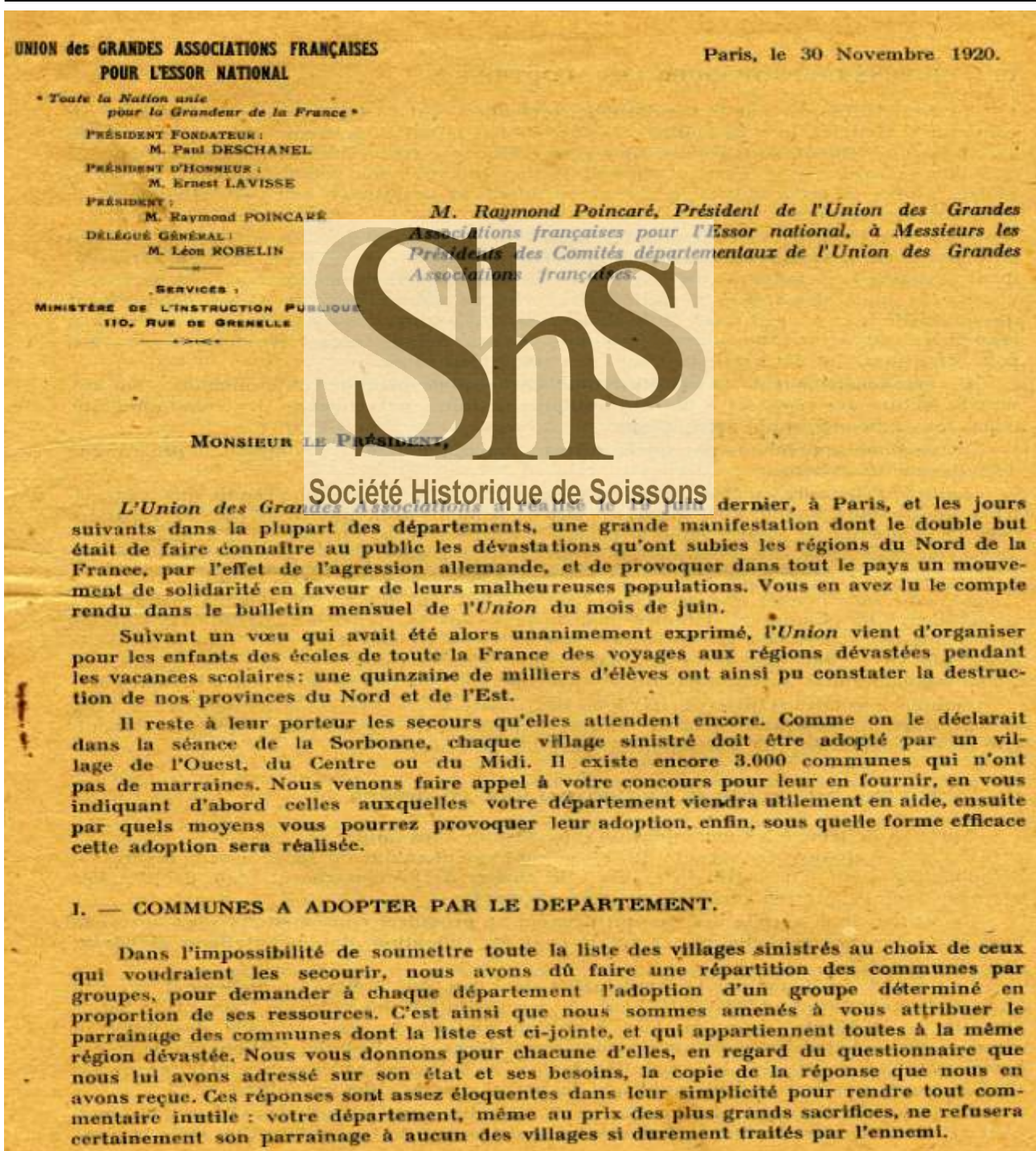


RUE DU TARN anciennement Rue Berrier.

Après la grande guerre 1914-18, l'Association Française pour l'Essor National dont le Président Fondateur est Paul Deschanel, organise dans tout le pays un mouvement de solidarité en faveur des régions dévastées et de leurs malheureuses populations.

L'UNION le journal organise même des voyages pour les enfants des écoles de France pendant les vacances scolaires ; la raison de ces voyages est de secouer l'indifférence des régions 'heureuses' : « Celles qui ont été protégées par une double muraille : la muraille de 1.400.000 soldats tombés et par la muraille de 3 500 villages qui furent dévastés, pillés, ruinés pour vous sauver.»

L'initiative de parrainage et d'adoption est lancée : les villes ou communes prélèveront annuellement sur leur budget 10 centimes additionnels sans omettre les contributions privées d'associations et de particuliers ; ces aides ne se substituant pas à l'Etat dans la charge qui lui incombe de payer des indemnités de dommages de guerre et des réquisitions militaires.



Avant 1871, la rue est sans véritable issue sauf pour les piétons qui suivent le chemin longeant le ru Chouy pour poursuivre vers Foufry et Loupeigne en passant près du vieux moulin à eau. Le ru Chouy était canalisé* jusqu'au moulin ; les grosses pierres de ce travail sont encore visibles par endroit .



Carte cachet de la poste 1911. Les riverains sont les familles Legros, Philippon, Servoise, Pinta et Brocheton, Lebeau, Broyon-Droux maisons de droite. La roulotte est celle d'un tondeur de moutons. Travailleurs saisonniers, les tondeurs venaient de la Marne ou des Ardennes. Le canton d'Oulchy était renommé pour ses moutons Mérinos de sélection. La ferme Pascard à Servenay a un troupeau de 450 bêtes et un vrai berger jusqu'en 1972.



Délibération municipale :

« Le 21 juin 1817, son mari adjoint au maire étant indisposé , Mme Magnyier , (propriétaire du 'Château Vert' et du moulin à eau et ses dépendances) se présente devant le conseil municipal et demande «un chemin direct de celui du Moulin à la rue Bérrier, vu celui rendu impraticable qui longent les haïes au devant de ses clos et jard , ce qu serait plus commode pour le public.



Carte éditée par le café Petit rue de Bucy

La Fée Electricité est là (installation de 1927 à 1932).

Mme Julie Legros (agricultrice ferme angle rue Bucy /rue Berrier) et sa fille Raymonde (qui se mariera avec Bernard Fonte) tiennent le petit Marcel Vasseur, fils de son autre fille Georgette. A droite, du matériel agricole à réparer pour le ferronnier Etienne Lally.

Le canton d'Oulchy est ainsi adopté par le département du Tarn.

XXVII. — A adopter par les Pyrénées-Orientales

CANTON DE VAILLY	1. Aïzy.
	2. Chavonne.
	3. Jouy.
	4. Laffaux.
	5. Margival.
	6. Neuville-sur-Margival.
	7. Pargny-Filain.
	8. Soupir.
	9. Vaudesson.

XXVIII. — A adopter par le Tarn

CANTON D'OULCHY-LE-CHATEAU	1. Arcy-Sainte-Restitue.
	2. Ambrief.
	3. Beugneux.
	4. Billy-sur-Oureq.
	5. Branges.
	6. Breny.
	7. Chaudun.
	8. Cramaille.
	9. Cugny-les-Crouttes.
	10. Grand-Rozoy.
	11. Hartennes-et-Taux.
	12. Launoy.
	13. Le Plessier-Huleu.
	14. Maast-et-Violaine.
	15. Montgru-Saint-Hilaire.
	16. Muret et Crouttes.
	17. Oulchy-la-Ville.
	18. Oulchy-le-Château.
	19. Rozières.
	20. Saint-Rémy-Blanzy.
	21. Villemontoire.

La commune reçoit en 1921 une aide de 1 392,50 F puis 4 901,70 F en 1923 et 135 F en 1925.

Cet argent doit être employé à une œuvre d'utilité publique.

Un pourparler avec la Sté Coopérative agricole d'électricité de la Région de Soissons n'aboutissant pas **le C.M. décide en 1924 d'affecter les fonds au percement et transformation de la rue Bérrier bien endommagée à la guerre.**

Le temps de planifier les travaux, faire les devis, l'achat des lopins de terre frappés d'alignement, géomètres, cadastre, notaires etc. et enfin, en 1928 les acquisitions sont enfin effectives.

En session de mai 1928, une proposition est faite par M. Legros Auguste conseiller municipal et agriculteur (angle rue de Bucy/Bérrier) que les purins et eaux ménagères de la ferme Lebeau, rue Bérrier, soient terrassés et non stagnantes sur la voie publique.

Il est signalé aussi une mare dans une ferme en démolition au centre du village qui répand des émanations fétides gênant la population (autre ferme de la famille Lebeau détruite en 1918 située là où se trouve le parking actuel face à l'église ; la commune en rachète les dommages de guerre).

Paris, le 28 Novembre 1920

« Toute la Nation unie
pour la Grandeur de la France »

PRÉSIDENT FONDATEUR :
M. Paul DESCHANEL

PRÉSIDENT D'HONNEUR :
M. Ernest LAVISSE

PRÉSIDENT :
M. Raymond POINCARÉ

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL :
M. Léon ROBELIN

SERVICES :
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
110, RUE DE GRENELLE

Monsieur LÉON ROBELIN, Délégué général de
l'Union des Grandes Associations Françaises
pour l'Essor National,

A Monsieur le Maire
de *Arcy S^{te} Restitue*

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que « l'Union des Grandes Associations françaises » poursuivant l'œuvre dont elle a entrepris la réalisation pour aider au relèvement des Régions dévastées, a fait imprimer votre réponse à notre questionnaire du 17 Juillet 1920, sur la situation de votre commune en vue de la faire adopter.

Elle a procédé ensuite à la répartition des réponses à ce questionnaire concernant toutes les communes dévastées, groupées par cantons, entre les 76 départements épargnés, qui sont sollicités de réaliser ces adoptions.

MM. les Préfets de ces départements ainsi que nos comités départementaux qui sont actuellement en possession de ces propositions d'adoption, ont reçu de notre Président, M. Raymond Poincaré, un pressant appel en faveur des communes dévastées, afin d'apporter à celles-ci l'aide matérielle correspondante aux besoins urgents que vos collègues et vous-même nous avez signalés.

Vous voudrez bien trouver cet appel dans le document ci-joint.

Tout le canton de *Oulchy le Château* dont votre commune fait partie, a adopté l'adoption du département de *Tarn*

Nous avons ainsi l'espoir que bientôt se réalisera notre désir le plus cher, celui du relèvement de nos provinces détruites, et que la Manifestation nationale du 23 Décembre prochain que nous organisons à Paris et au chef-lieu de chaque département, en leur honneur, proclamera l'adoption de la France ravagée par la France épargnée.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

LE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL,

Lein...

Si le 1^{er} chèque de 18 960 F du département du Tarn arrive en 1921 à la préfecture, somme à répartir entre les 21 communes du canton d'Oulchy ce n'est qu'en mai 1928 que M. Louis Guyot maire dépose les 12 actes de ventes à la commune de parcelles de terrain pour la construction du chemin vicinal n°8 (rue Berrier). Les propriétaires sont : Lebeau 160 F, Gohier 384,50 F, Rondin 142,50 F, Crépaux 480 F, Brocheton 261,50 F et 4,25 F, Vve Vercollier 33,05 F, héritiers Servoise, Vve Domicile 68 F, héritiers Droux 33,75 F, Pinta 29,50 F.

DÉPARTEMENT
de l'Aisne

ARRONDISSEMENT
de Soissons

COMMUNE
d'Arcy-Sainte-Restitue

7619
COMMUNE D'Arcy-Sainte-Restitue

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du Mois de Mai 1924

L'an mil neuf cent le 14 du mois de

le Conseil municipal de la commune d'Arcy-Sainte-Restitue

dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. L. Guyot, maire.

Présents : MM. L. Guyot, G. Guyot, J. Legros, S. Legros, Philippon et Petit,

Conseillers municipaux en exercice :
- 10 -

formant la majorité des membres en exercice.

OBJET :
Emploi de la sub^{on}
du Comité Carnail

Absents MM. L. Guyot, Demauray et Brunet

Conformément à la loi, M. S. Legros, désigné à la majorité des suffrages, a accepté les fonctions de secrétaire du Conseil.

La séance étant ouverte, M. le Maire donne lecture d'une

Société Historique de Soissons
des propositions pour l'emploi des fonds provenant du Comité Carnail;

L'Assemblée, après en avoir délibéré, infirmant sa délibération précédente du 13 Mars 1923, affectant ladite subvention à l'éclairage électrique, pour lequel aucune solution n'intervient;

Affecte les fonds au percement et transformation de la rue Bernier, œuvre d'assainissement de la commune et, par conséquent, d'utilité publique

Delibéré en séance, lesdits jour, mois et an. Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme. Arcy-Sainte-Restitue, le 28 Juin 1924

Le Maire, L. Guyot

Vu et transmis à Monsieur le Préfet
Soissons, le 9 NOV 1924
Le Sous-Préfet,



Note du Percepteur

No _____

Le 12 OCT 1928 19

Rue Berrier Je me honneur le maire
 d'Arcy, par Restitue de très vouloir
 si adresser après approbation préfectorale
 la délibération "dispensant le maire
 de remplir la transcription et les
 plans de acquisitions nécessaires par
 l'ouverture de rue Berrier dont le
 prix n'excede pas 500 fr par dépendant".
 En outre pour les coupes servies
 par le Maire il y aura lieu d'obtenir l'autorisa-
 tion du Tribunal au profit du tuteur
 et signer l'acte de vente - (voir observations)
 Tous l'acte de vente a prouvé



Société Historique de Soissons

* Percept. — Mod. 502. — Oberthur, Rennes.

~~113.28~~
10.80

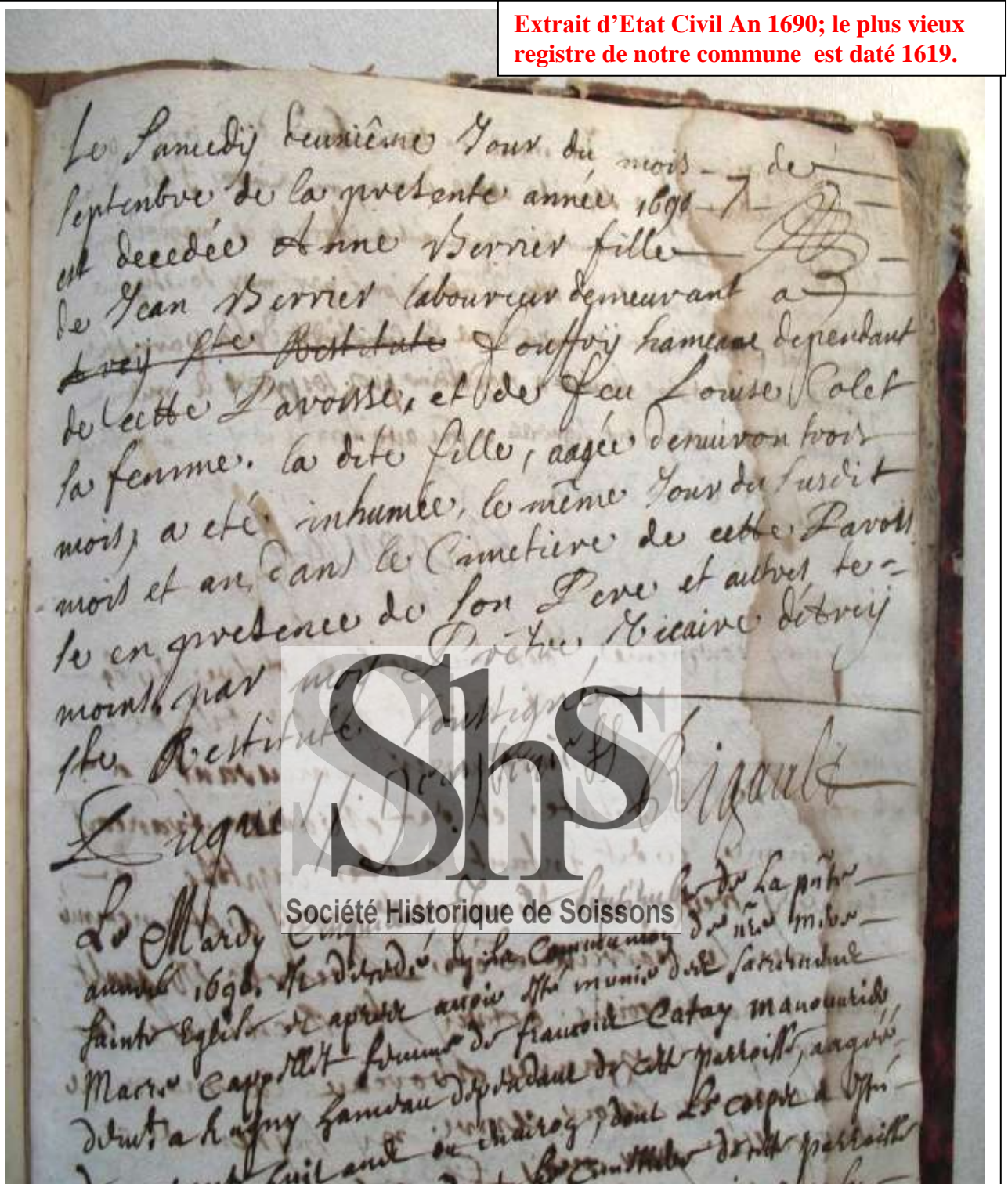
Il n'y a pas que les particuliers qui reçoivent des petites notes du percepteur !
 Il prie M. le maire de lui faire parvenir la délibération (après approbation par la préfecture) le dispensant de transcrire les acquisitions de moins de 500 F, faites en vue de l'ouverture de la rue Berrier.
 Pour la cession du terrain Servoise, il y aura lieu d'obtenir légalement le tuteur à signer l'acte de vente.
Et c'est déjà 1928 !

Adresse tous ses remerciements au département du Tarn et décide que copie de la présente délibération sera adressée à M. le Préfet.
 Délibéré en séance, le 22 mars 1923.
 Ont signé au registre les membres présents.
 Pour extrait conforme.
 Arcy. Le 22 mars 1923
 Le Maire,



L. Berrier

Le 22 mars 1923 le Conseil Municipal adresse tous ses remerciements au départements du Tarn . Quand est débaptisée la rue Berrier ? Jusqu'à ce jour, aucun écrit trouvé en mairie à ce sujet. officieusement, elle est encore la rue *Berrier* fin des années 1950 pour les gens !



La famille Berrier fait donc partie des vieilles famille d'Arcy & alentours.

« Le samedi deuxième jour du septembre de la présente année 1690 est décédée ANNE BERRIER fille de JEAN BERRIER laboureur demeurant à (Arcy Ste Restitue) Fouffry hameau dépendant de cette paroisse et de feu Louise Colet la femme. La dite fille, âgée d'environ trois mois, a été inhumée, le même jour du susdit mois et an dans le cimetièrre de cette paroisse en présence de son père et autres témoins par moy prêtre vicairre d'Arcy Ste Restitue.» Soussigné Picquets, Jean Berrier et Rigault.

Leurs descendants se retrouvent au fils des siècles et seront vers 1880 agriculteurs à la ferme de Bucy -le Bras. Donc une famille présente dans la vie de la communauté pour avoir mérité la reconnaissance des citoyens, mais pour quelle raison?